

\*Établissement labellisé par l'État pour la qualité de ses formations.

## Formation Post Permis

Vous êtes **jeune conducteur** depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois ?  
 Vous voulez **réduire votre période probatoire** et ainsi **diminuer vos frais d'assurance** : Alors cette **formation théorique post permis** est faite pour vous !

Votre **Auto – École ECO ST AGNE à TOULOUSE** le fera dès le mois de Janvier 2020 : Attention seules les autos écoles disposant du " **label qualité** " seront apte à le faire, votre Auto-école **ECO ST AGNE** possède le **label qualité auto école** et vous propose donc cette formation qui se déroulera sur une journée.

### Qu'est ce que cette formation ?

Cette formation vise à renforcer les compétences acquises par les **jeunes conducteurs**, à susciter chez eux un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

### Pour qui?

Elle s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (**A1, A2, B1 ou B**) entre les 6e et 12e mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après. Il faut être volontaire pour en bénéficier, cette formation n'est pas obligatoire.

### À quoi ça sert?

À accéder plus rapidement au capital de 12 points sur leur permis. En 2 ans au lieu de 3 pour les formations traditionnelles, en seulement 1 an et demi pour les jeunes ayant fait une conduite accompagnée.

Évidemment cette formation a un coût, mais ce coût sera très vite rentabilisé car vous gagnerez plus rapidement à une **diminution de votre cotisation d'assurance**.

